

EN BREF cette semaine :

Adventices et généralités

Contrôle des adventices : méthodes alternatives et désherbage mécanique

Haricot

Forts dégâts mouches des semis

Brocolis

Présence de cécidomyies dans le Finistère sud et Morbihan

Céleri

Dégâts de mouche mineuse sur l'ouest du secteur de culture

Pois

Forte pression mineuse ; présence de botrytis ; attention aux larves de tordeuses

Carotte

Situation mouche de la carotte toujours calme



Mouche des semis



TOUTES CULTURES

Adventices et généralités :

Les conditions climatiques devraient évoluer vers un temps plus chaud et sec dans la semaine, redevenant ainsi favorables aux techniques alternatives de désherbage. Il est possible d'intervenir sur carottes buttées ou sur jeunes haricots dès que les conditions sont réunies. Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la [note nationale](#) correspondante.

La présence d'arroches, de chénopodes, de fumeterres, de matricaires, de morelles, de renouées, de séneçons et de chrysanthèmes des moissons est signalée cette semaine.

HARICOT (Semis à Levée)

Pigeons : risque fort

Des attaques de pigeons sont encore signalées sur haricots et flageolets tant en Finistère que dans le Morbihan.

Heliotis & Pyrale : risque faible

Les premiers pièges sont installés et actifs, aucun individu n'est enregistré dans les premiers relevés.

Mouche du semis : risque fort

De fortes pertes de peuplement sont rapportées sur haricot, des dégâts d'ores et déjà considérables sont signalés.

L'incidence de la mouche des semis peut être diminuée via certaines mesures agronomiques :

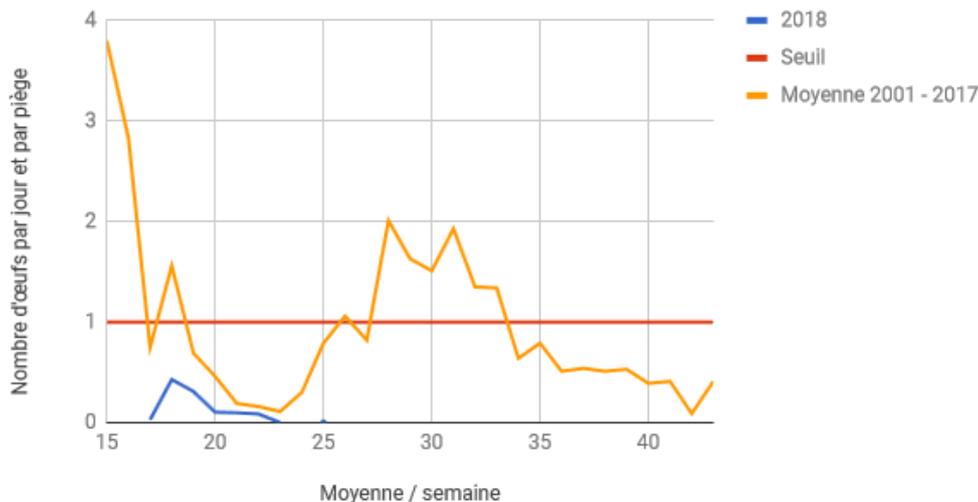
- ⇒ Ne pas apporter de matière organique fraîche (effluents, résidus de culture, couverts...) dans les 2 mois précédant le semis de haricot.
- ⇒ Semer sur un sol réchauffé et limiter la profondeur de semis pour réduire la période de levée et donc de sensibilité des haricots.
- ⇒ Soigner la préparation du sol et utiliser si nécessaire un engrais starter pour accélérer la croissance des haricots.
- ⇒ Favoriser un dessèchement superficiel du sol : délai suffisant entre le labour et le semis, raies de semis non creusées, limitation de l'irrigation à la levée.

Une enquête est actuellement menée par UNILET pour éclaircir les conditions d'émergence de ce ravageur, les personnes en charge de parcelles touchées peuvent prendre contact avec piegeage.bretagne@unilet.fr pour y participer.

BROCOLIS (Initiation à Ø 5 cm)

Mouche du chou : *risque faible*

Nombre d'œufs moyen en 2018 comparé à la moyenne des observations depuis 2001



Les piégeages de pontes restent nuls cette semaine mais les tendances saisonnières indiquent une remontée du risque dans les semaines à venir.

Mamestra brassicae : *risque faible à moyen*

Aucun nouveau piégeage n'est enregistré cette semaine.

Cécidomyie du chou-fleur : *risque fort*

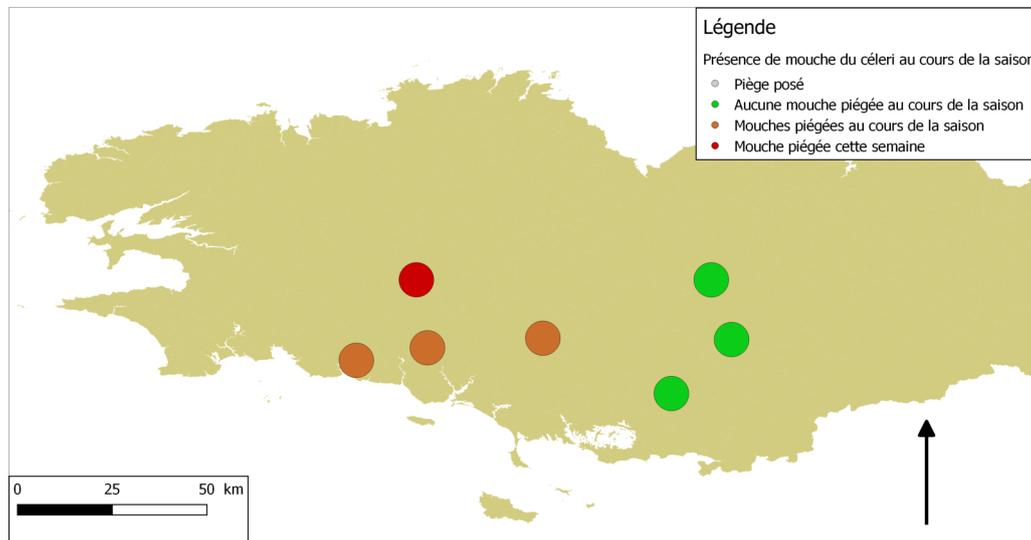
Un vol de cécidomyies dépassant le seuil de risque est à signaler sur le secteur d'Auray (Nostang). La variabilité de ce ravageur est grande entre parcelles mais sa simple présence renseigne sur les conditions de cultures inhabituelles et propices à son émergence – température moyenne et humidité continue. Une attaque à ce stade peut induire des déformations de feuilles, pétioles et de pommes ainsi que des plants borgnes.

CELERI (5 FV à 8 FV)

Mouche de la carotte : *risque faible*

Un bruit de fond persiste sur certaines parcelles mais les effectifs sont trop faibles pour constituer un danger d'ampleur.

Mouche mineuse du céleri : risque fort



Une nouvelle parcelle est ajoutée au réseau sur Langonnet et enregistre déjà une présence de mineuse ainsi que de nombreuses galeries sur feuilles. Une carte spécifique à la mouche mineuse du céleri est élaborée, elle renseigne sur la situation actuelle des parcelles et sur leur historique au cours de la saison. L'Ouest du secteur de culture est touché – parfois fortement – mais l'Est reste indemne de mineuses pour l'instant.

POIS (Formation des gousses à Récolte)

Maladies fongiques : risque moyen à fort

Des symptômes de botrytis et dans une moindre mesure de mildiou sont toujours rapportés mais les conditions deviennent moins favorables à leur développement.

Tordeuse du pois : risque fort

Le vol se termine sur la parcelle conventionnelle suivie sur Arzano et le piège est déplacé sur Scaër car elle atteint le stade récolte (secteur Finistère sud). La parcelle en itinéraire technique Bio sur Duault enregistre toujours de forts effectifs – 17 individus – et la parcelle sur Ploërmel n'enregistre toujours aucun piégeage. Même si les effectifs d'adultes décroissent, la vigilance est nécessaire du fait de la présence des larves dans les gousses. Pour rappel, les dégâts infligés par ce ravageur sont invisibles jusqu'à la récolte.

Mineuse du pois : risque fort

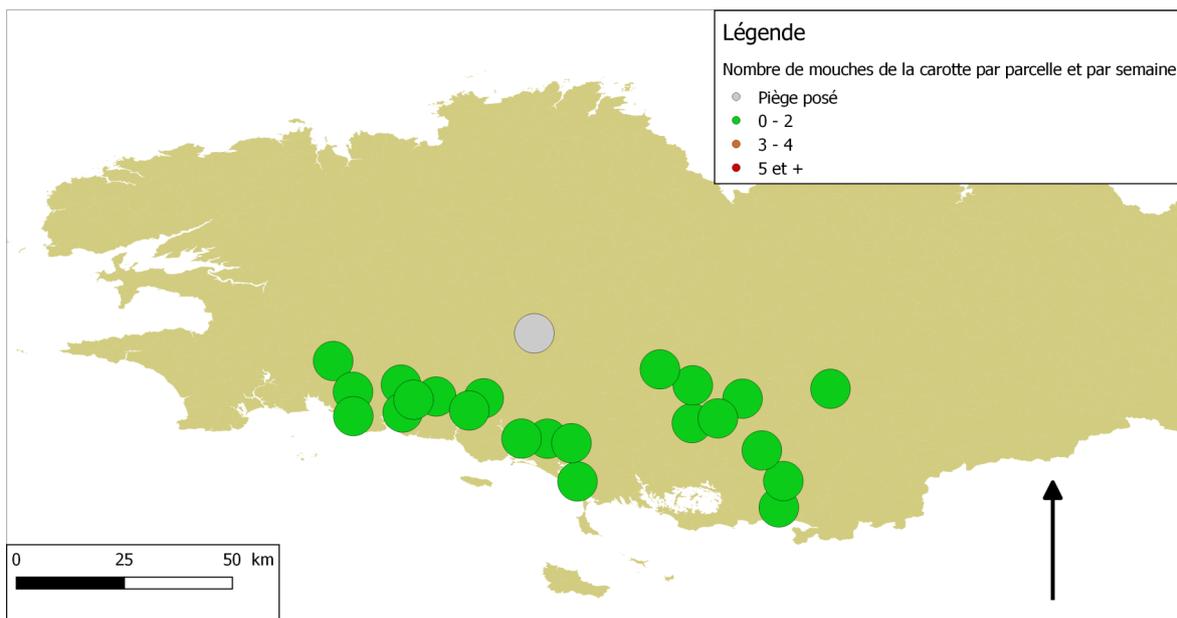
De très fortes infestations de mineuses sont toujours signalées et peuvent entraîner jusqu'à un dépérissement des feuilles, une baisse de la photosynthèse et de la croissance donc une perte de productivité.

Pucerons : risque faible

Les pucerons sont toujours peu observés en parcelle mais les conditions météorologiques leurs redeviennent favorables.

CAROTTE (4 FV à Récolte pour jeunes carottes ; 2 FC à 3 FV pour grosses carottes)

Mouche de la carotte : risque faible



Cette semaine encore, aucun piégeage n'est enregistré sur les parcelles du réseau. Les conditions climatiques redeviennent favorables à ce ravageur mais les tendances saisonnières sont rassurantes sur les semaines à venir.

Pucerons : risque faible

Aucune émergence notable de puceron n'est rapportée cette semaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
- Mikael BARRÉ – Frédéric LE GUENNOU
Co-animateurs Légumes industrie 02 98 39 33 24

- **Comité de Relecture** :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture